

# PROPRIETE DE MME. ET M. SEILLARET

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Article 23-301 / COMMUNE DE NAVOUR-SUR-GROSNE (71)

Vente d'une coupe rase de douglas  
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges  
 Superficie de la coupe : 0,75 ha  
 Parcelle(s) : 304 A 335p  
 Certification PEFC N° : non



### DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	15	20	25	30	35	40	Total arbres	Volume sous écorce	Volume moyen
Douglas	36	103	137	68	17	1	362	124 m <sup>3</sup>	0,34 m <sup>3</sup>
Douglas sec	9	18	23	9	1		60	18 m <sup>3</sup>	0,30 m <sup>3</sup>
Douglas bordure	4	6	7	5	1		23	6 m <sup>3</sup>	0,28 m <sup>3</sup>
							445	149 m <sup>3</sup>	0,33 m <sup>3</sup>

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.  
 Expert forestier : Claude COURVOISIER

### CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 30 juin 2025  
 Distance moyenne de débardage : 650 mètres – exploitation par temps sec  
 Place de dépôt : parcelle B 327 à Dompierre les Ormes  
 Sous réserve d'autorisation

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Contact : Côme LEMAIRE au 06.40.58.84.43

Régime de T.V.A : non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 10 octobre 2020 – paragraphe 2.2.

